

Formation du comité de parrainage

Chers étudiants,

Tel qu'indiqué dans le Guide de l'étudiant inscrit à un programme d'études supérieures, l'étudiant est responsable d'organiser son **Comité de parrainage** durant les premiers mois de son inscription au programme, en consultation avec son directeur de recherche. Vous trouverez [ici](#) des informations relatives à la direction et à l'encadrement aux études supérieures.

Voici le formulaire à compléter et à nous retourner par la poste ou par courriel à :

Nicole Allard
Université de Montréal
Département de pharmacologie et physiologie
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

ou

nicole.allard@umontreal.ca.

Votre contribution nous rend un précieux service et nous vous en remercions à l'avance, mais, essentiellement, elle favorisera d'abord vos propres chances de succès.

COMITE DE PARRAINAGE	
Lignes directrices	Nom des parrains
L'étudiant est invité à nous signaler dès maintenant son choix de parrains pour la durée de son diplôme.	_____
	Nom – Parrain # 1

	Nom – Parrain # 2